



Appel au civisme de chacun-e / Eco-Point de Sus-Châtel

Chères habitantes, chers habitants,

Nous constatons malheureusement une recrudescence d'incivilités à l'Eco-Point de Sus-Châtel. Ces derniers jours, des déchets encombrants, des sacs poubelles, des objets ménagers (barbecue, ventilateur, etc.) ainsi que divers débris ont été abandonnés au sol, à côté des containers de tri.

Ces comportements sont inacceptables, nuisent à l'image de notre beau village et témoignent d'un manque total de respect envers le travail de nos employés de la voirie, qui s'investissent tout au long de l'année pour maintenir la propreté de nos espaces publics.

Nous rappelons que :

- Les containers sont réservés **exclusivement** aux matériaux indiqués (PET, verre, alu, vêtements).
- **Il est strictement interdit** de déposer des objets au sol, quels qu'ils soient.
- Les déchets encombrants doivent être amenés au Centre de Tri selon les horaires actuellement en vigueur : mardi et jeudi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- Les contrevenants encourent une amende.
- Des contrôles seront renforcés dans les prochaines semaines.
- Une surveillance accrue sera mise en place.

Si vous rencontrez des difficultés à vous rendre au Centre de Tri, des sociétés proposent ce service.

Nous comptons sur le **sens civique de toutes et tous** pour maintenir ce lieu propre et fonctionnel. Merci de respecter les consignes et de faire preuve de responsabilité, faute de quoi nous nous verrons dans l'obligation de fermer cet Eco-Point.

Ensemble, gardons notre village propre !

La Municipalité

Tournez SVP



